ENTENTE AUXILIAIRE
CANADA-QUÉBEC

sur le développement forestier

Rapport annuel
1987-1988

Canada

Québec

89-01589/

ENTENTE AUXILIAIRE
CANADA-QUEBEC
SUR LE DEVELOPPEMENT
FORESTIER

RAPPORT ANNUEL
1987-1988

25 août 1988

Sources:
Service canadien des forêts
Tél.: (418) 648-5850

Ministère de l'Énergie et des Ressources
du Québec (Forêts)
Tél.: (418) 643-1813

Dépôt légal - 2e trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-550-19135-8
ISSN 0838-2743
Publication no 6150

TABLE DES MATIERES

PAGE

Table des matières i
Sommaire ii
Liste des tableaux iv
Liste des graphiques iv
Liste des annexes v

1 - INTRODUCTION 1

1.1 - Historique 1
1.2 - Objectifs 2
1.3 - Programmation budgétaire 2
1.4 - Responsabilités 6

2 - BILAN DES ACTIVITES 8

2.1 - Aménagement des forêts publiques 8
2.2 - Aménagement des forêts privées 18
2.3 - Aménagement des terres indiennes 19
2.4 - Infrastructures des pépinières 23
2.5 - Gestion/Communications/Évaluation 23

3 - PROGRAMMATION 1987-88 26

4 - ANNEXE "A" : Sommaire des réalisations forestières et des dépenses par programme et par région (Tableaux 4a,b,c,d,e,f,g,h,i,j)..... 28

5 - ANNEXE "B" : Liste des travaux de recherche réalisés..... 39

SOMMAIRE

Les résultats obtenus en fin de la troisième année d'opération de l'entente montrent une hausse comparativement aux deux premières années. En fait, on s'est rapproché de la vitesse de croisière prévue dans l'opération de reboisement lancée en 1983 par le gouvernement québécois. C'est le programme d'aménagement en forêt privée qui a connu le plus fort pourcentage d'augmentation. Ce programme montre en effet des dépenses de l'ordre de 19,1 millions de dollars en 1987-1988, comparativement à 12,0 millions de dollars en 1986-1987 et de l'ordre de 9,4 millions en 1985-1986.

Le programme d'aménagement des forêts publiques a suivi la même tendance avec une hausse des dépenses pour l'exercice financier 1987-1988. Celles-ci passent à 40,3 millions de dollars comparativement à 30,9 millions de dollars en 1986-1987 et 31,3 millions de dollars en 1985-1986. À noter qu'environ 45 000 hectares ont été remis en production dans les forêts publiques au cours de cette troisième année d'opération par rapport à 35 000 hectares lors de la deuxième année et de 19 000 hectares lors de la première année. En forêt privée, près de 21 000 hectares ont été plantés comparativement à 15 600 hectares en 1986-1987 et à 14 200 hectares en 1985-1986.

Quant au programme d'aménagement des terres fédérales, des déboursés de l'ordre de 732 000 $ ont été répartis entre les conseils de bandes des onze territoires amérindiens à avoir adhéré au programme. Par ailleurs, le programme d'immobilisation des pépinières du MERQ s'est poursuivi tel que prévu au cours de la troisième année. Le niveau des dépenses dévolues au financement de l'Entente a atteint près de 1,9 millions de dollars au cours de l'exercice 1987-1988.

Au chapitre de la gestion et du suivi de l'Entente, des déboursés de l'ordre de 696 000 $ ont été réalisés en 1987-1988. Au plan des communications, le programme national et les activités régionales se sont poursuivis. Ces deux programmes d'information ont entraîné des dépenses de l'ordre de 1,2 millions de dollars au cours de 1987-1988 comparativement à 683 500 $ l'an dernier.

La programmation arrêtée par le Comité de gestion pour la quatrième année d'application de l'Entente (1988-1989) prévoit un budget global de 84,5 millions de dollars. Le niveau des dépenses atteindra son apogée, soit le double des déboursés effectués en 1985-1986. Ce sont 51,1 millions de dollars qui seront alloués au programme d'aménagement en forêt publique contre 27,8 millions de dollars à celui concernant la forêt privée. Le reste, soit 5,6 millions de dollars, sera réparti entre les quatre autres volets de l'Entente. De fait, cette quatrième année d'exécution pour l'Entente donnera une dernière impulsion au programme de reboisement du Québec afin que celui-ci fonctionne à plein régime à partir de 1989-1990.

Enfin, on notera que le Comité de gestion s'est entendu sur une répartition financière de l'ordre de 60% pour le Québec et de 40% pour le Canada au cours de l'exercice financier 1988-1989. Cette nouvelle répartition ne s'appliquera qu'aux programmes "Aménagement de la forêt publique" et "Aménagement de la forêt privée". Ceci ne remet pas en cause le partage 50-50 sur l'ensemble de l'Entente.

LISTE DES TABLEAUX

		PAGE
Tableau 1:	Programmation budgétaire initiale (1985-1990);	5
Tableau 2:	Programmation budgétaire révisée à la fin de la troisième année d'opération (1985-1990);	7
Tableau 3:	Sommaire des dépenses (000$) par région administrative et par programme (1987-1988);	9
Tableau 4:	Sommaire des réalisations forestières et des dépenses par programme et activité (année 1987-1988);	11
Tableau 5:	Importance relative des travaux sylvicoles réalisés par région et selon le mode de tenure (année 1987-1988);	13
Tableau 6:	Programme d'aménagement forestier sur les terres indiennes (année 1987-1988)	21

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1:	Importance relative des principaux traitements sylvicoles selon le mode de tenure (année 1987-1988);	14
Graphique 1a:	Importance relative du traitement "préparation de terrain" par région administrative et selon la tenure (année 1987-1988);	15
Graphique 1b:	Importance relative du traitement "plantation" par région administrative et selon la tenure (année 1987-1988);	16
Graphique 1c:	Importance relative du traitement "entretien" en forêt publique par région administrative (année 1987-1988).	17
Graphique 2:	État des réalisations de 1986 à 1989, Programme d'aménagement forestier des terres indiennes	22

LISTE DES ANNEXES

		PAGE
Annexe "A":	Sommaire des réalisations forestières et des dépenses par programme et par région.	28
Annexe "B":	Liste des travaux de recherche admissibles au financement de l'Entente.	39

1 - INTRODUCTION

L'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement forestier fut conclue à Québec le 30 avril 1985. Le but de cette entente est de promouvoir la coopération et la coordination entre les deux gouvernements pour la mise en oeuvre de mesures aptes à stimuler le développement forestier et à accroître l'incidence de l'activité forestière au Québec.

Le présent document constitue le rapport annuel de la troisième année d'opération de cette entente quinquennale. Il se veut d'abord et avant tout un rapport d'étape du Comité de gestion sur l'état d'avancement des programmes mis en oeuvre dans le cadre de cette entente auxiliaire au cours de l'année 1987-1988. La section I donne un bref historique de l'Entente et rappelle les objectifs fixés initialement, les programmes et activités qui en découlent, de même que les budgets alloués à chacun. La section II présente le bilan des différents programmes de l'Entente au cours de la troisième année d'opération. En plus d'être un bilan des activités, cette section permet de faire des comparaisons avec les résultats des deux années précédentes. La section III fournit par ailleurs quelques considérations concernant la programmation de l'année 1988-1989.

1.1 - HISTORIQUE

Le 17 décembre 1984, les deux gouvernements renouvelaient leur entente-cadre relative au développement économique et régional et retenaient, entre autres choses, le principe de l'aménagement forestier intensif des forêts québécoises en vue d'assurer à l'industrie les approvisionnements nécessaires à son bon fonctionnement et à son expansion à moyen et long terme. Quelques mois plus tard, le 30 avril 1985, le ministre d'État (Forêts) du Canada et le ministre délégué aux Forêts du Québec signaient l'Entente auxiliaire portant sur le développement forestier. De par cette entente, d'une durée de cinq ans, les deux gouvernements acceptaient de réserver 300 millions de dollars pour le secteur forestier québécois et d'en partager les coûts également.

1.2 - OBJECTIFS

La forêt constitue un actif si important qu'il est impérieux de déployer tous les efforts nécessaires pour assurer la pérennité de la ressource et la durabilité des emplois dans le secteur. L'analyse de la problématique nous révèle que le problème majeur du secteur forestier au Québec réside principalement dans la disponibilité de la matière ligneuse nécessaire non seulement pour assurer le développement de l'industrie, compte tenu des perspectives de croissance, mais également pour assurer le simple maintien des usines existantes. Aussi, le gouvernement du Canada convenait-il d'appuyer les initiatives du gouvernement du Québec en assurant le financement d'une partie des dépenses engagées par le gouvernement du Québec en matière d'aménagement forestier. Les objectifs de l'entente et les programmes qui sont mis de l'avant pour les atteindre sont axés sur la production de la matière ligneuse et visent plus spécifiquement à:

a) encourager et appuyer les activités d'aménagement forestier afin d'augmenter les disponibilités de bois, de manière à mieux assurer la viabilité et la compétitivité à long terme de l'industrie forestière du Québec;

b) remettre en production des territoires forestiers productifs dans les forêts publiques et privées du Québec, y compris les terres fédérales (indiennes) au Québec; et

c) encourager les activités de recherche forestière appliquée relatives aux programmes de l'entente, ainsi que la vulgarisation des résultats et leur diffusion.

1.3 - PROGRAMMATION BUDGETAIRE

Compte tenu des objectifs précédents, il fut décidé de répartir les sommes allouées selon les critères suivants:

1- En raison de l'importance relative de la forêt publique (76%) servant à l'approvisionnement de l'industrie, un montant de 190 millions de dollars serait consacré à son aménagement. L'activité "plantations" devait être le principal élément de ce programme. Cette composante comprendrait aussi des activités d'entretien des aires régénérées et de recherche appliquée.

2- Par ailleurs, comme la forêt privée contribue dans une proportion de 24% aux besoins des usines et qu'elle est aussi avantagée du point de vue de la productivité des sols et de sa proximité des usines, un montant de 90 millions de dollars affecté à son aménagement.

3- Au sujet des terres fédérales, et plus particulièrement des terres indiennes, elles représentent un certain potentiel forestier et leur mise en valeur peut avoir des retombées socio-économiques importantes pour les autochtones. Il fut donc convenu que 4 millions de dollars seraient alloués à ce programme.

4- Les deux parties convenaient aussi que le programme du ministère de l'Énergie et des Ressources ayant trait au financement des immobilisations et des équipements des pépinières, impliquant des dépenses de 10 millions de dollars, serait financé à même les fonds de l'Entente.

5- Enfin, pour permettre à la partie fédérale d'assurer le suivi technique et financier de l'entente et de maintenir une coordination et une cogestion efficace des termes de celle-ci, une somme de 6 millions de dollars fut réservée à cette fin. Cette somme couvrirait également les dépenses du S.C.F. reliées à la mise en oeuvre d'un plan de communications et à l'évaluation de l'entente.

Le tableau 1 montre les différents programmes et activités de l'entente ainsi que les budgets qui leur ont été affectés initialement. On reviendra de façon plus détaillée sur cette question dans la section suivante qui présente le bilan de la progression des activités de l'Entente et des résultats obtenus après une troisième année d'opération.

ENTENTE AUXILIAIRE CANADA - QUÉBEC SUR LE DÉVELOPPEMENT FORESTIER

TABLEAU 1: PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE INITIALE([1])
(1985-1990)

PROGRAMMES	1985-86	1986-87	1987-90	TOTAL
	(en millions de $)			
1. AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT PUBLIQUE				
1.1 Production de semences	1,3	0	0	1,3
1.2 Production de plants	12,0	0	0	12,0
1.3 Plantations	15,0	25,0	119,5	159,5
1.4 Entretien des aires régénérées	4,0	5,0		9,0
1.5 Recherche appliquée	1,5	1,6	5,1	8,2
TOTAL-FORÊT PUBLIQUE	33,8	31,6	124,6	190,0
2. AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT PRIVÉE				
2.1 Préparation de terrain	6,6	6,9	27,3	40,8
2.2 Mise en terre	6,5	6,5	36,2	49,2
TOTAL-FORÊT PRIVÉE	13,1	13,4	63,5	90,0
3. AMÉNAGEMENT DES TERRES FÉDÉRALES	0,8	0,8	2,4	4,0
4. INFRASTRUCTURES DES PÉPINIÈRES	2,0	2,0	6,0	10,0
5. GESTION, COMMUNICATIONS, ÉVALUATION	1,2	1,2	3,6	6,0
TOTAL	50,9	49,0	200,1	300,0

(1) acceptée par le Comité de gestion en 1986-1987.

1.4 - RESPONSABILITES

Les dépenses prévues dans cette entente (300 millions de dollars) sont partagées également par les deux gouvernements. Fait important à signaler, chacune des deux parties assument entièrement les responsabilités administratives et financières d'une somme de 10 millions de dollars. Le gouvernement du Québec a réservé cette enveloppe budgétaire pour compléter le programme d'immobilisations dans son réseau de pépinières. En contrepartie, le gouvernement fédéral s'est constitué une provision monétaire pour assurer le financement du programme d'aménagement des terres indiennes et le contrôle administratif de l'Entente.

Le tableau 2 indique les sommes dépensées au cours des trois premières années de l'Entente. Le solde, par rapport aux enveloppes globales attribuées à chacun des programmes, est reporté sur l'ensemble des deux années restantes.

TABLEAU 2: PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE RÉVISÉE À LA FIN DE LA TROISIÈME ANNÉE D'OPÉRATION

(En milliers de $)

PROGRAMMES	1985-86 Réalisées	1986-87 Réalisées	1987-88 Réalisées	1988-90 (Estimées)	TOTAL
1. **AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT PUBLIQUE**					
1.1 Production de semences	1 296,8	0	(27,0)[2]	0	1 269,8
1.2 Production de plants	10 699,5	0	302,6[2]	0	11 002,1
1.3 Plantations	13 871,1	23 018,7	34 592,4[2]	71 006,4	142 488,6
1.4 Entretien des aires régénérées	4 160,0	4 3 56,9	6 026,0[2]	11 786,6	26 329,5
1.5 Recherche appliquée	1 275,1	1 531,5	1 805,0[2]	3 588,4	8 200,0
SOUS-TOTAL	31 302,5	28 907,1	42 699,0[2]	86 381,4	189 290,0
2. **AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT PRIVÉE**					
2.1 Préparation de terrain	4 927,5	6 119,6	8 830,5[2]	20 046,0	39 660,0
2.2 Mise en terre	4 496,1	5 198,6	11 643,5[2]	28 398,2	49 736,4
SOUS-TOTAL	9 423,6	11 318,2	20 474,0	48 444,2	89 660,0
3. **AMÉNAGEMENT DES TERRES FÉDÉRALES**	243,7	699,1	732,0	2 325,2	4 000,0
4. **INFRASTRUCTURES DES PÉPINIÈRES**	2 000,0	1 825,0	1 888,8	3 761,2	9 475,0
5. **GESTION, ÉVALUATION**	415,5[1]	756,8	696,9	3 605,8	5 475,0
6. **COMMUNICATIONS**	-	683,5	1 208,5	208,0	2 100,0
TOTAL	**43 385,3**	**44 189,7**	**67 699,2**	**144 725,8**	**300 000,0**

(1) Incluait les dépenses de "communications" en 1985-1986.
(2) Est inclus les dépenses réalisées, un montant de 3 765 000 $ versé en 1987-1988 pour des travaux réalisés en 1985-1986 et 1986-1987.

II - BILAN DES ACTIVITES

Cette section présente le portrait des résultats obtenus après une troisième année d'opération. Une attention particulière est portée aux quatre programmes: "Aménagement de la forêt publique", "Aménagement de la forêt privée", "Aménagement des terres fédérales" et "Infrastructure des pépinières". Une brève revue sera faite au sujet des programmes Gestion/évaluation et Communications.

2.1 - AMENAGEMENT DE LA FORET PUBLIQUE

Le tableau 3 présente le sommaire des dépenses prévues et réalisées par programme et par région au cours de la troisième année de l'Entente. On peut constater que pour le programme d'aménagement des forêts publiques, un total de 40,3 millions de dollars a été dépensé au cours de 1987-1988. Comparativement aux 31,1 millions de dollars utilisés en 1986-1987, il s'agit d'une augmentation de 30%. On peut aussi remarquer que le montant affecté au programme de la forêt publique représente 63% de l'ensemble des dépenses de l'Entente. L'objectif prévu pour 1987-1988 fut réalisé à près de 97%. Des dépenses totalisant 41,3 millions de dollars avaient été budgétisées au chapitre de l'aménagement de la forêt publique pour cette période.

Du côté de la répartition des dépenses par région administrative, on constate que pour la troisième année consécutive la région du Bas Saint-Laurent/Gaspésie (01) s'est classée première avec un total de 10,1 millions de dollars. Elle a donc absorbé 25% des dépenses afférentes au programme d'aménagement de la forêt publique.

Viennent ensuite les régions de Trois-Rivières et de Québec qui accaparent respectivement 17% et 14,8% du total des dépenses de ce programme. La comparaison de cette répartition budgétaire par région

ENTENTE AUXILIAIRE CANADA/QUÉBEC SUR LE DÉVELOPPEMENT FORESTIER

TABLEAU 3: SOMMAIRE DES DÉPENSES (000$) PAR RÉGION ADMINISTRATIVE ET PAR PROGRAMME

ANNÉE 1987-1988

PROGRAMMES / RÉGIONS	FORÊTS PUBLIQUES		FORÊTS PRIVÉES		TERRES FÉDÉRALES		PÉPINIÈRES		GESTION/ÉVALUATION		COMMUNICATIONS		TOTAL	
	PRÉVUES	RÉALISÉES	PRÉVUES	RÉALISÉES	PRÉVUES	RÉALISÉES	PRÉVUES	RÉALISÉES	PRÉVUES	RÉALISÉES	PRÉVUES	RÉALISÉES	PRÉVUES	RÉALISÉES
01 Bas-Saint-Laurent/Gaspésie	8 451,6	10 106,0	5 052,9	4 479,0	0,0	0,0	1 270,0	1 553,3	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	16 138,3
02 Saguenay/Lac-Saint-Jean	5 669,6	5 604,2	1 952,9	2 296,0	162,5	143,5	20,0	20,1	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	8 063,8
03 Québec	6 919,1	5 984,7	5 071,2	5 941,5	0,0	0,0	10,0	9,1	1 100,0	696,9	700,0	519,3[2]	N/A	13 151,5
04 Trois-Rivières	7 647,3	6 866,4	2 350,6	2 423,8	267,2	251,8	40,0	26,7	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	9 568,7
05 Estrie	65,5	225,0	2 048,6	1 844,7	0,0	0,0	20,0	1,4	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	2 071,1
06 Montréal	2 941,7	3 099,2	1 001,6	360,8	55,7	51,4	240,0	216,0	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	3 727,4
07 Outaouais	2 859,7	2 626,0	826,3	402,0	109,4	95,1	---	---	N/A	N/A	700,0	689,2	N/A	3 812,3
08 Abitibi/Témiscamingue	5 792,3	4 694,5	1 975,6	1 217,5	154,8	135,4	50,0	62,2	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	6 109,6
09 Côte-Nord	979,2	1 087,0	194,3	176,7	67,6	48,9	---	---	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	1 312,6
10 Nouveau-Québec	---	---	---	---	6,0	5,9	---	---	---	---	---	---	---	5,9
TOTAL	41 326,0	40 293,0[1]	20 474,0	19 142,0[1]	820,1	732,0	1 650,0	1 888,8	1 100,0	696,9	1 400,0	1 208,5	N/A	63 961,2

--- Aucune dépense effectuée sous cette rubrique dans la région concernée.

N/A Ne s'applique pas.

1) Est exclue des dépenses réalisées, un montant de 3 765 000$ versé en 1987-1988 pour des travaux réalisés en 1985-86 et 1986-87.

2) Le Québec a versé une somme de 344 620$ pour le programme national de publicité.

avec celle compilée pour l'an dernier indique des augmentations de budget à la grandeur du Québec. Ces hausses oscillent entre 10 et 50% si on exclut la région de l'Estrie où la petite taille des sommes impliquées fausse toute comparaison relative. Autrement, la région de Québec domine la colonne des augmentations budgétaires pour 1987-1988 par rapport à 1986-1987 avec une hausse de 50%. Le Saguenay/Lac-Saint-Jean suit avec une augmentation de 47%. Puis, viennent les régions de Trois-Rivières, Montréal et de l'Abitibi/Témiscamingue qui présentent chacune des hausses de l'ordre de 40%. Enfin, le Bas Saint-Laurent/Gaspésie, la Côte-Nord et l'Outaouais ferment la marche avec des budgets augmentés d'un peu plus de 10%.

Le programme d'aménagement de la forêt publique (Tableau 4) se divise en trois activités dont la plus importante en terme budgétaire est celle de la plantation. Cette activité a totalisé des dépenses de 32,9 millions de dollars en 1987-1988. On se rappellera que l'an dernier une somme de 24,7 millions de dollars avait été dépensée à ce chapitre. Les histogrammes apparaissant dans ce rapport permettent de visualiser l'ampleur des travaux entrepris dans chacune des régions administratives du Québec.

L'activité "plantations" se subdivise en deux sous-activités importantes, soit la préparation de terrain et la plantation manuelle. Pour la première, c'est 65 267 hectares qui furent préparés en 1987 alors que pour ce qui est de la sous-activité "plantation manuelle", c'est 113,1 millions de plants qui ont été mis en terre au cours de l'année. Comparativement à 1986, la hausse est de l'ordre de 5% pour la préparation de terrain et de 30% pour la plantation manuelle. Si on considère une moyenne de 2 500 plants à l'hectare, c'est un total de 45 253 hectares qui a été reboisé en 1987-1988, comparativement à 34 663 hectares en 1986 et à 19 000 hectares en 1985.

Concernant l'activité "entretien des aires régénérées", c'est plus de 13 900 hectares de plantation qui ont fait l'objet de dégagement chimique ou manuel. Une somme totale de 5,5 millions de dollars a été déboursée sous cette rubrique, comparativement à 4,8 millions de dollars l'an dernier.

ENTENTE CANADA-QUÉBEC SUR LE DÉVELOPPEMENT FORESTIER

TABLEAU 4 - SOMMAIRE DES RÉALISATIONS FORESTIÈRES ET DES DÉPENSES (1) PAR PROGRAMME ET ACTIVITÉ

ANNÉE 1987-1988

Province de Québec

PROGRAMME / ACTIVITÉS	PRÉVISIONS	RÉALISATIONS	DÉPENSES RÉALISÉES (en milliers$)
FORÊT PUBLIQUE:			
- Plantations:			
. préparation de terrain	72 758 ha	65 267 ha	15 371,8
. plantation manuelle	128 087 mp	113 132 mp	17 533,4
Entretien (aires régénérées)	3 103 ha	13 943 ha	5 582,8
Recherche appliquée	--	--	1 805,0
FORÊT PRIVÉE:			
- Préparation de terrain			
. propriétaires non regroupés	5 645 ha	4 594 ha	1 478,8
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	23 991 ha	16 638 ha	6 344,3
- Mise en terre			
. propriétaires non regroupés	6 602 ha	4 333 ha	1 447,4
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	18 682 ha	16 602 ha	6 949,4
- Entretien			
. non regroupés	--	--	19,9
. O.G.C.	4 441 ha	7 965 ha	2 902,2
TERRES FÉDÉRALES (SCF)	18 029,2 ha	1 608,7 ha	732,0
INFRASTRUCTURES DES PÉPINIÈRES (MER)	n/a	n/a	1 888,8
GESTION / ÉVALUATION	n/a	n/a	696,9
COMMUNICATIONS	n/a	n/a	
. Activités régionales (MER)			519,3
. Commun. féd.			689,2
		Total:	63 961,2(2)

(1) Ce tableau est repris en annexe pour chacune des régions administratives du Québec

(2) Excluant des dépenses réalisées, un montant de 3 765 000 $ versé en 1987-1988 pour des travaux réalisés en 1985-1986 et 1986-1987.

Pour ce qui est de l'activité "recherche appliquée", des dépenses de l'ordre de 1,8 millions de dollars avaient été prévues et l'on constate que la totalité du montant budgétisé a été dépensée. Des déboursés de l'ordre de 455 000 $ ont en effet été effectués pour le Centre de transfert technologique en protection contre les feux de forêt à Maniwaki. Le reste a été affecté à 24 projets de recherche appliquée réalisés par différents intervenants. L'annexe "B" fournit une description complète des différents projets et des sommes déboursées.

Le tableau 5 et les histogrammes qui l'accompagnent, présentent à nouveau les réalisations forestières effectuées dans le cadre du programme d'aménagement de la forêt publique. On insiste cette fois sur une répartition régionale. On peut aussi y voir l'importance relative des trois principales activités financées à l'intérieur de ce programme. En ce qui concerne l'activité "préparation de site", la région du Saguenay/Lac-Saint-Jean (02) vient cette année encore en tête avec 16 454 hectares, suivie de près par la région du Bas Saint-Laurent/Gaspésie (01) avec 14 456 hectares.

Quant au nombre d'hectares ayant fait l'objet d'une plantation, c'est la région 01 qui fut pour une troisième année de suite la plus active avec 9 757 hectares, suivie des régions "02" et "08" où plus de 8 000 hectares ont été plantés. Pour ce qui a trait à l'activité "entretien des aires régénérées", la région du Bas Saint-Laurent/Gaspésie est de loin celle où ce type de traitement est le plus pratiqué. En effet, sur les 13 943 hectares "entretenus" pour l'ensemble de la province, 8 498 hectares (61%) l'ont été dans cette région.

En conclusion, si on compare les réalisations aux prévisions initiales, on observe que les travaux pour l'ensemble de la province ont été réalisés à plus de 89% dans le cas du traitement "préparation de site", à plus de 88% pour l'activité "plantation", alors que l'activité "entretien" dépassait largement (quatre fois) les prévisions initiales.

ENTENTE AUXILIAIRE CANADA/QUÉBEC SUR LE DÉVELOPPEMENT FORESTIER

TABLEAU 5 - IMPORTANCE RELATIVE DES TRAVAUX SYLVICOLES RÉALISÉS PAR RÉGION

ET SELON LE MODE DE TENURE (1987-1988)

	AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT PUBLIQUE						AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT PRIVÉE					
TRAVAUX SYLVICOLES	HA PRÉPARÉS		HA PLANTÉS (2 500 PLANTS=1 HA)		HA ENTRETENUS		HA PRÉPARÉS		HA PLANTÉS		HA ENTRETENUS	
RÉGIONS	PRÉVUS	RÉALISÉS	PRÉVUS	RÉALISÉS	PRÉVUS	RÉALISÉS	PRÉVUS	RÉALISÉS	PRÉVUS	RÉALISÉS	PRÉVUS	RÉALISÉS
01	13 013	14 456	11 023	9 756	1 390	8 498	5 760	3 574	4 399	4 797	2 926	2 895
02	13 266	16 454	9 080	8 765	110	410	1 939	3 514	2 656	2 315	0	29
03	8 506	4 633	5 299	5 040	358	1 964	7 193	6 384	8 309	6 121	1 515	3 632
04	11 820	9 033	7 936	7 804	580	319	4 753	3 373	2 745	2 358	0	702
05	136	209	124	120	0	103	2 986	2 436	2 610	1963	0	702
06	4 975	4 945	2 708	2 475	380	964	3 267	344	871	577	0	554
07	5 445	3 434	2 512	1 630	575	1 172	1 381	527	1 005	593	0	0
08	12 824	9 711	11 152	8 322	610	278	2 958	837	2 384	2 023	0	189
09	2 773	2 392	1 400	1 340	0	235	399	242	305	187	0	26
TOTAL	72 758	65 267	51 234	45 252	4 003	13 943	29 636	21 231	25 284	20 934	4 441	8 027

ENTENTE CANADA/QUÉBEC SUR LE DÉVELOPPEMENT FORES
IMPORTANCE RELATIVE DES TRAVAUX SYLVICOLES
Histogramme 1: SELON LE TYPE DE TENURE (1987-1988)

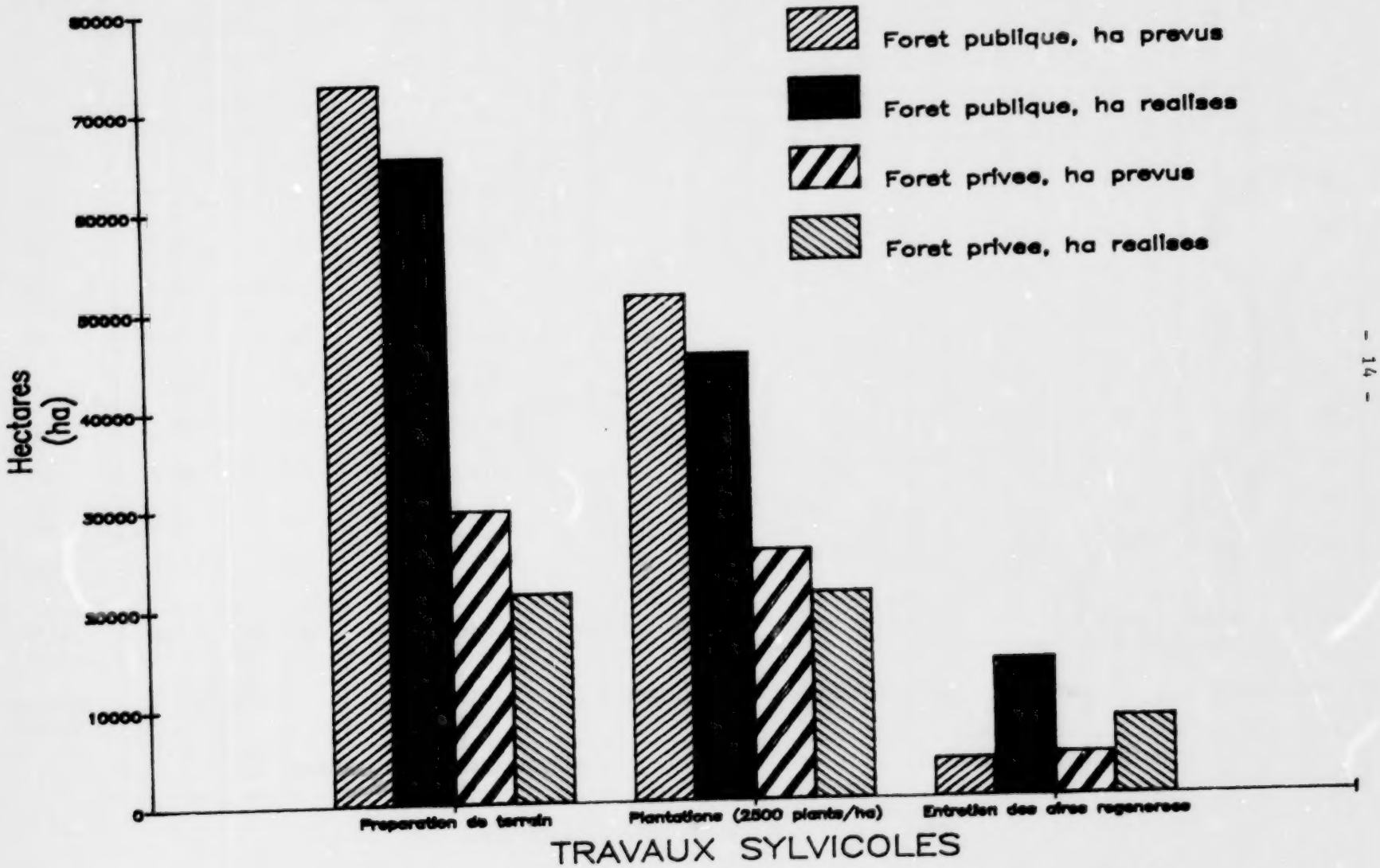

ENTENTE CANADA/QUEBEC SUR LE DEVELOPPEMENT FORESTIER
IMPORTANCE RELATIVE DE LA "PREPARATION DE TERRAIN" PAR REGION ADMINISTRATIVE ET SELON LA TENURE
(1987-1988)

Histogramme 1-A:

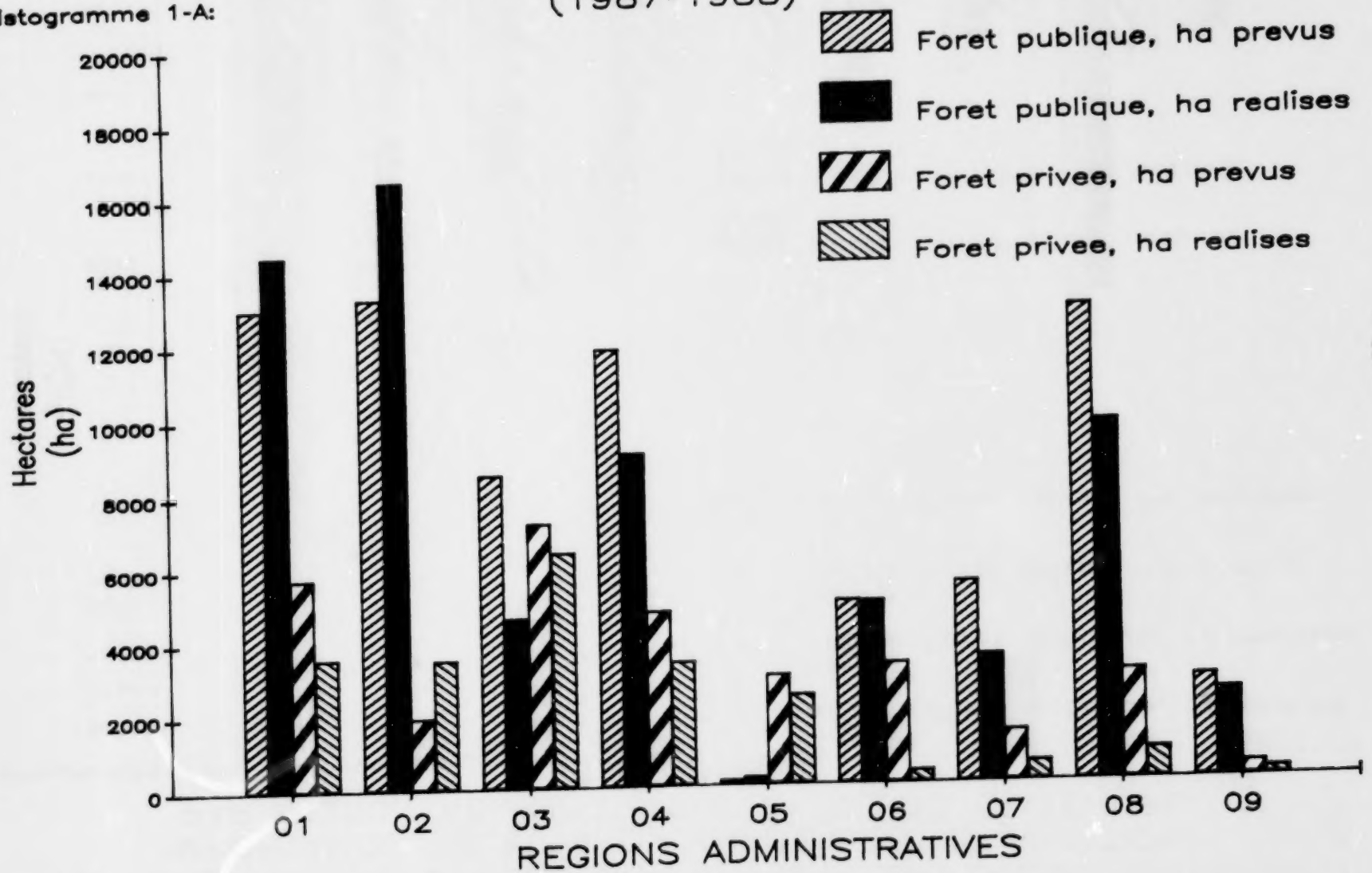

ENTENTE CANADA/QUEBEC SUR LE DEVELOPPEMENT FORESTIER
IMPORTANCE RELATIVE DU TRAITEMENT "PLANTATION" PAR REGION ADMINISTRATIVE ET SELON LA TENURE
(1987-1988)

Histogramme 1-B:

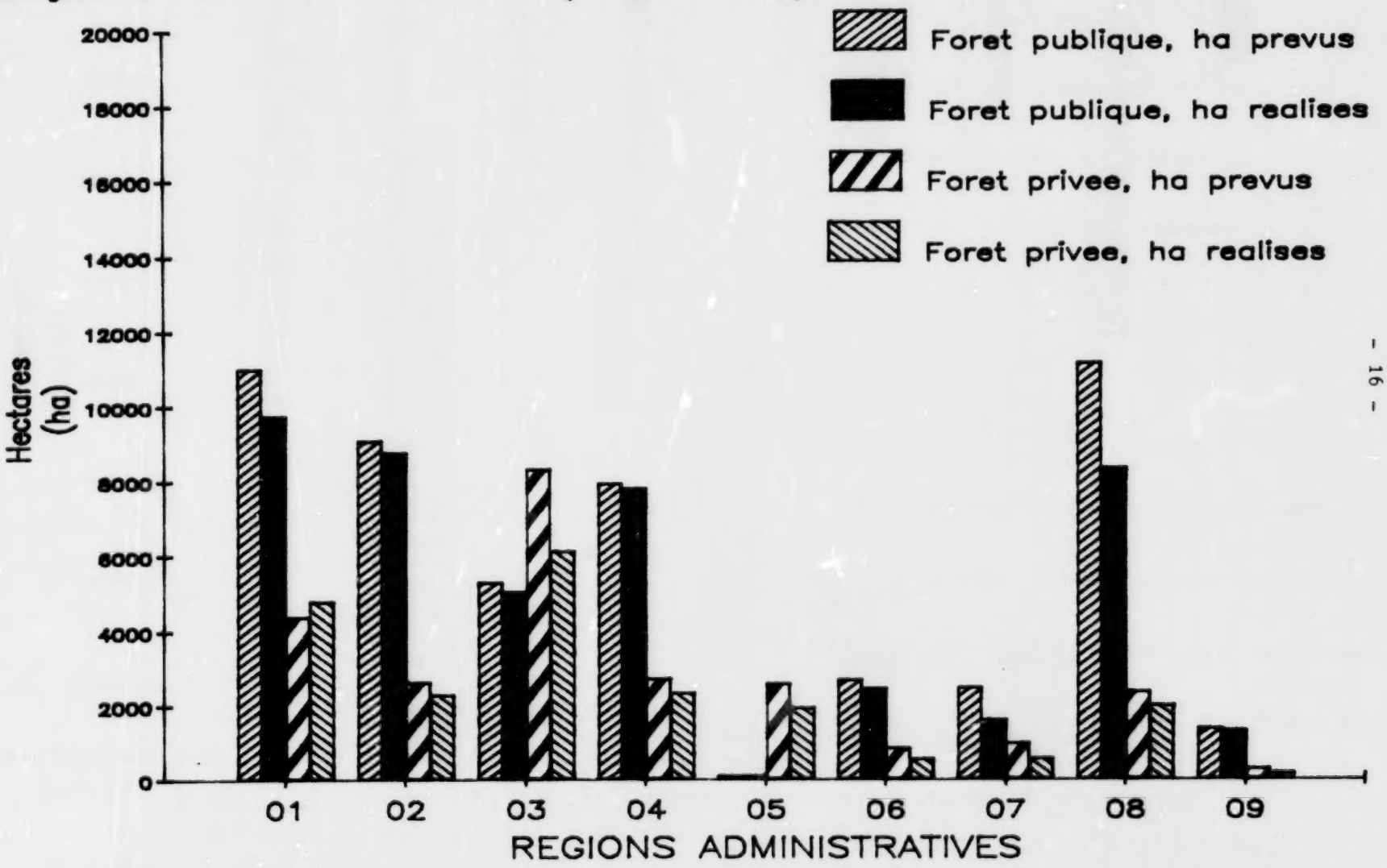

ENTENTE CANADA/QUEBEC SUR LE DEVELOPPEMENT FORESTIER
IMPORTANCE RELATIVE DU TRAITEMENT "ENTRETIEN" EN FORETS PUBLIQUES
PAR REGION ADMINISTRATIVE
(1987-1988)

Histogramme 1-C:

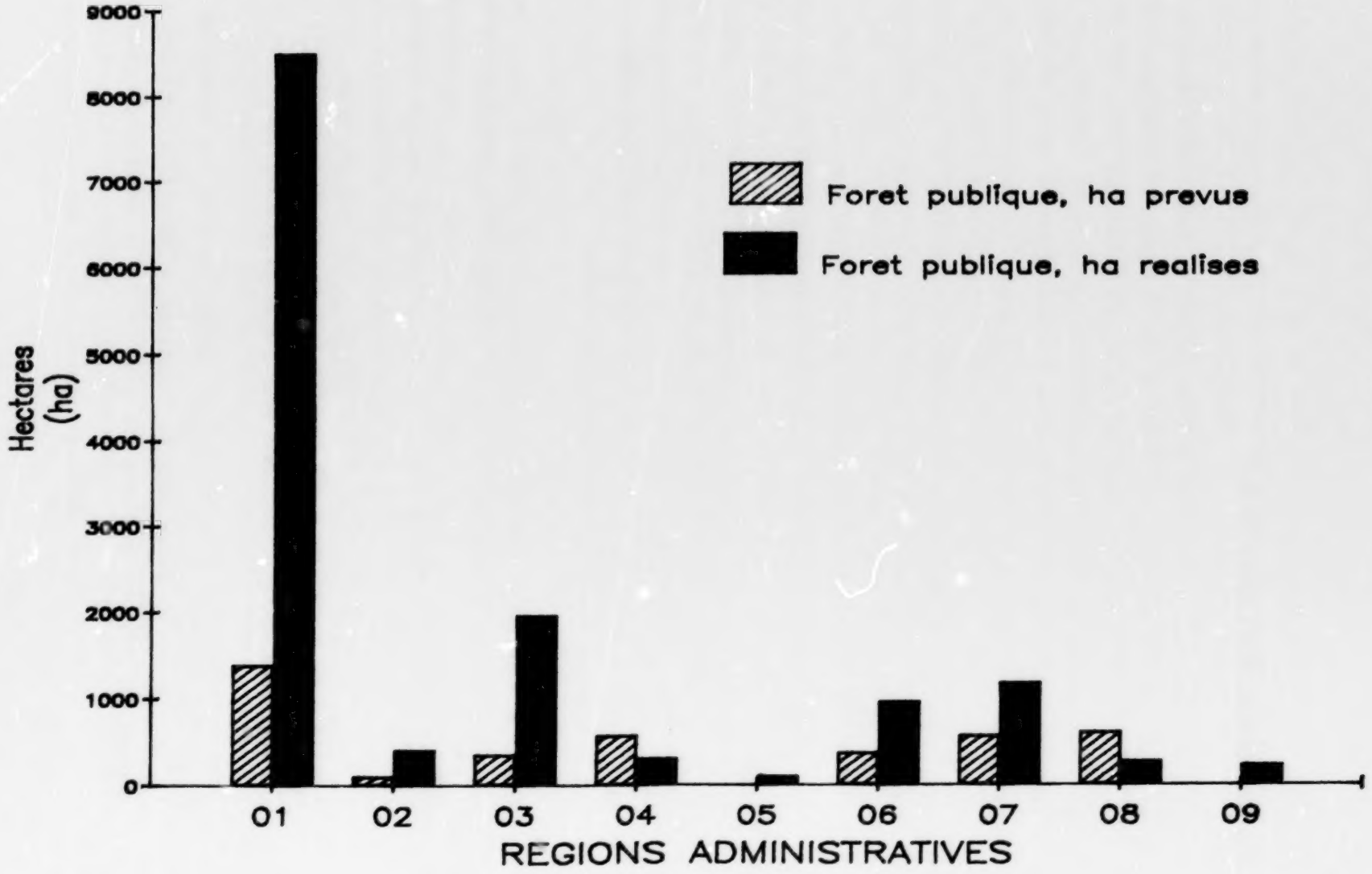

2.2 - AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT PRIVÉE

Le programme d'aménagement de la forêt privée se subdivise en deux activités: les travaux de préparation de terrain pour le reboisement et ceux reliés à la mise en terre de semis. Rappelons que les activités en forêt privée qui sont admissibles dans le cadre de l'Entente peuvent être réalisées via deux formules d'aides; à savoir celle pour les propriétaires regroupés (OGC) et celle pour les propriétaires non regroupés (aide individuelle). À noter toutefois que l'aide individuelle est livrée par le Service canadien des forêts dans la région du Bas Saint-Laurent/Gaspésie en vertu d'un programme distinct de l'Entente.

Le tableau 4 montre que pour l'année 1987-1988, un total de 19,1 millions de dollars a été dépensé dans la forêt privée, dont 7,8 millions de dollars sous la rubrique "préparation de sites" et 11,3 millions de dollars pour l'activité "mise en terre" (incluant l'entretien). Ce tableau permet aussi d'apprécier la grandeur des superficies traitées selon que l'on a affaire à des propriétaires non regroupés ou membres d'organismes de gestion en commun.

Ainsi, à l'activité "préparation de terrain", il s'est réalisé, par catégorie de propriétaires, 4 594 et 16 638 hectares en 1987-1988 comparativement à 1 514 et 15 580 hectares en 1986-1987. Du côté de l'activité "mise en terre", 4 333 hectares ont été reboisés grâce au programme d'aide individuelle, comparativement à 16 602 hectares pour les propriétaires regroupés. Par contre, l'an dernier, c'est 3 302 hectares qui ont fait l'objet d'un reboisement par les propriétaires non regroupés et 12 377 hectares pour les propriétaires regroupés.

En ce qui concerne la forêt privée, le tableau 5 et les histogrammes 1, 1A, 1B et 1[illegible] permettent de constater l'importance relative de chacune des régions tant pour la préparation de terrain que pour la

mise en terre de semis. On se rend compte que les régions du Bas Saint-Laurent/Gaspésie et de Québec dépassent les autres dans les trois domaines d'activités répertoriés. Notons également que le total des régions "01" et "03" représente 33% de l'ensemble des réalisations quant à la préparation de terrain, 34% des travaux de mise en terre et 37% des travaux d'entretien. On remarque que la forêt privée de ces deux régions occupent une place prépondérante dans l'ensemble québécois.

Si l'on compare les réalisations de cette année avec celles de l'an dernier, c'est la région de Québec qui a connu la plus forte progression avec 6 384 et 6 121 hectares préparés et plantés, par rapport à 4 074 et 4230 hectares préparés et plantés en 1986-1987. Viennent ensuite les régions "02", "04" et "05" qui ont vu augmenter elles aussi, la quantité des travaux exécutés.

On peut conclure en disant que le nombre d'hectares traités en 1987-1988 grâce au financement du programme d'aménagement de la forêt privée est de l'ordre de 50 192 hectares. En terme monétaire, les dépenses de ce programme se chiffrent à 19 millions de dollars, comparativement aux 16 millions de dollars qui furent dépensés l'an dernier.

2.3 - AMENAGEMENT DES TERRES FEDERALES

Le programme d'aménagement forestier des terres fédérales, et plus particulièrement des terres indiennes, complète en 1987-1988 sa troisième année d'existence. La première année du programme a servi essentiellement à combler les manques de connaissance du territoire forestier habité par des autochtones. On a ainsi réalisé des plans d'aménagement forestier exhaustifs. La deuxième année, en plus de poursuivre la réalisation de plans d'aménagement pour certains territoire des bandes indiennes, a permis l'exécution de travaux sylvicoles. À ce moment, on put constater un intérêt marqué des autochtones pour la sylviculture. Ces derniers surent réaliser, à des coûts concurrentiels, des travaux de bonne qualité.

Ainsi, en 1987-1988, dix communautés autochtones se sont partagées les 732 000 $ versés dans le cadre du programme d'aménagement de leurs territoires. De ce montant, 270 000 $ ont été utilisés pour la livraison des services techniques tandis que 462 000 $ ont servi à traiter un peu plus de 1 600 hectares de territoire. Il s'agit d'une augmentation de superficie de l'ordre de 60% par rapport à l'année précédente. Le programme a de plus permis la création de 1 125 semaines-personne de travail.

La saison d'opération 1987-1988 a été surtout marquée par un accroissement de la qualité des travaux exécutés en forêt. Ce résultat peut s'expliquer par la présence constante des équipes techniques qui ont su exercer un suivi adéquat. Après seulement deux années d'opération, on peut affirmer que ce programme constitue un tremplin intéressant pour amorcer en milieu autochtone le développement d'une industrie sylvicole. De fait, certains conseils de bande ont tiré profit de l'Entente en utilisant l'expertise acquise pour réaliser à contrat des travaux sylvicoles à l'extérieur de leurs territoires.

On a également assisté, en 1987-1988, à une mécanisation plus poussée des opérations. En s'éloignant de la création d'emploi au profit de l'efficacité opérationnelle, on a pu réaliser des travaux d'aménagement forestier à des taux compétitifs.

Le tableau 6 montre la répartition des dépenses par zone réservée aux amérindiens. De plus, l'histogramme 2 présente l'état des réalisations de 1986 à 1989 sur ces territoires.

TABLEAU 6 - PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT FORESTIER SUR LES TERRES FÉDÉRALES (1987-1988)

Conseils de bande	Travaux réalisés (ha)	Emplois créés (sem/pers)	Sommes versées ($)
Atikamekw Sipi (04)	0,0	156,0	159 440.00
Manouane (06)	63,2	102,0	51 382.00
Obedjiwan (04)	61,8	86,0	45 203.00
Weymontachie (04)	142,7	121,7	47 047.00
Betsiamites (09)	54,1	94,0	48 900.00
River Desert (07)	124,1	110,2	96 536.00*
Mistassini (02)	473,0	86,0	103 367.00
Waskaganish (10)	12,0	9,5	5 941.00
Waswanipi (08)	436,4	185,0	121 403.00
Montagnais du Lac St-Jean (02)	204,6	170,5	40 180.00
Timiskaming (08)	36,8	4,0	14 001.00
TOTAL	**1 608,7**	**1 124,9**	**732 015.00**

* Année 1987-1988 = 95 151.00$
Année 1988-1989 = 1 385.00$

ETAT DES REALISATIONS DE 1986 A 1989
PROGRAMME D'AMENAGEMENT FORESTIER DES TERRES INDIENNES

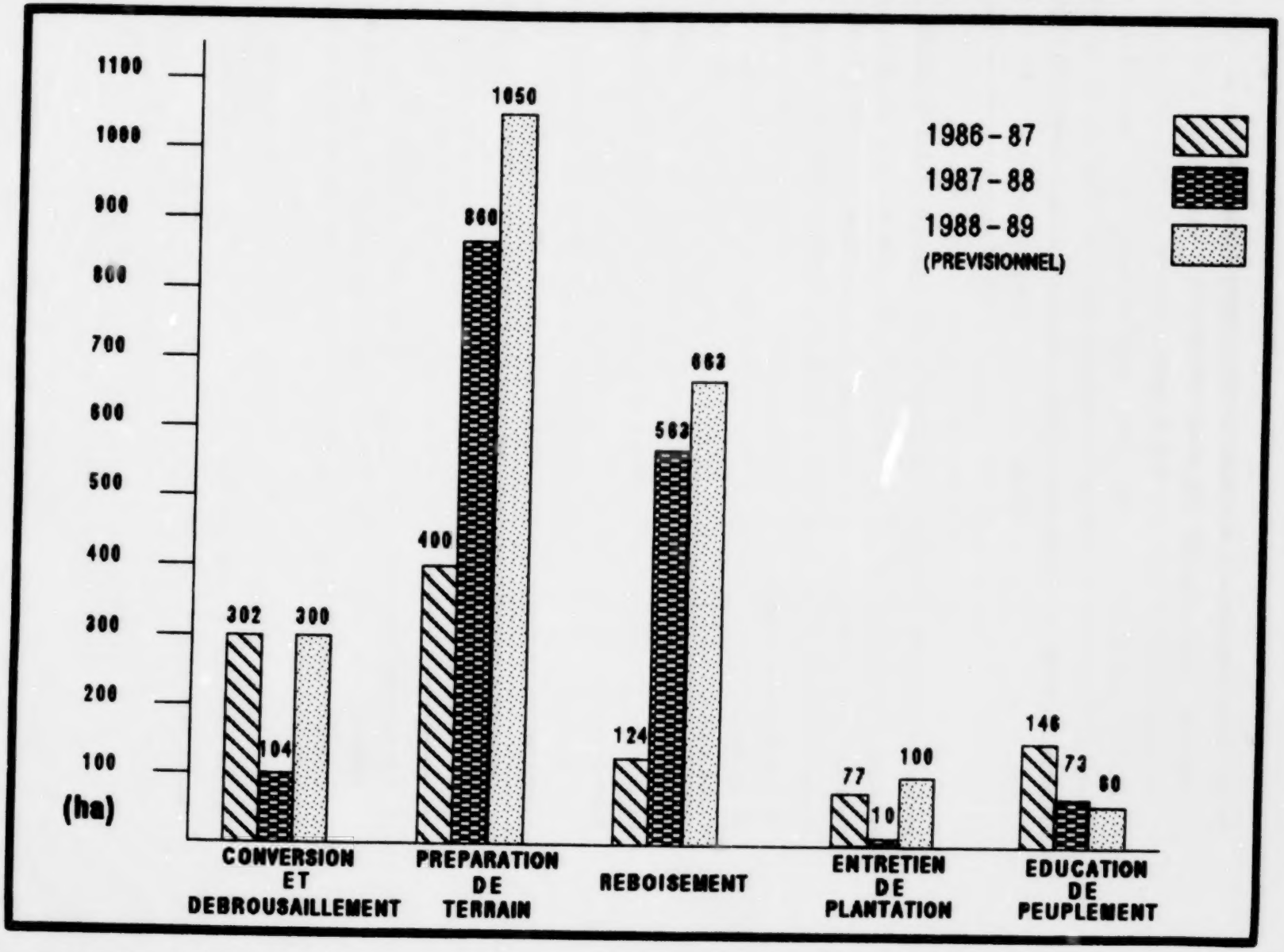

2.4 - INFRASTRUCTURE DES PEPINIERES

Tel que mentionné dans la première section du document, ce programme est sous la responsabilité directe du ministère de l'Énergie et des Ressources. Il vise à compléter les immobilisations du Ministère pour la production des plants requis dans le cadre du programme de reboisement du Québec.

Au cours de l'exercice 1987-1988, des dépenses pour un montant total des 1 888 000 $ a été soumis au financement de l'Entente dans le cadre de ce programme spécifique aux pépinières du Québec. Plus de 1,8 millions de dollars ont été versés au même titre l'an dernier. Le tableau 3 de la section précédente montre la ventilation de ces dépenses par région administrative. On constate que la région du Bas Saint-Laurent/Gaspésie (pépinières de St-Modeste et de Ste-Luce) et celle de Montréal (pépinière de Berthierville) ont absorbé la grosse part des sommes versées à ce chapitre. Elles ont réclamé respectivement 1 553 300 $ et 216 000 $. Suivent ensuite la pépinière de Trecesson (région 08) et celles de Grandes-Piles et de Victoriaville (région 04) avec des sommes de l'ordre de 62 200 $ et de 26 700 $. Les immobilisations dans les autres pépinières totalisent des sommes de 30 600 $.

2.5 - GESTION, COMMUNICATIONS ET EVALUATION

Ces activités qui relèvent du Service canadien des forêts constituent, avec le programme d'aménagement des terres fédérales, la contrepartie du programme du ministère de l'Énergie et des Ressources relatif aux infrastructures des pépinières. Dans les deux cas, chacun des organismes a la responsabilité directe d'administrer un budget de 10,4 millions de dollars.

i) GESTION

L'activité "gestion" est reliée à la structure organisationnelle requise par le SCF pour assumer ses responsabilités financières, administratives et techniques découlant des opérations de l'Entente, à savoir celles du Comité de gestion (conjoint), le suivi technique et financier des activités forestières et les rapports avec l'administration centrale (SCF-Ottawa) et les responsables de l'Entente de Développement Économique Régional (EDER) du ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR).

Le Service canadien des forêts demeure imputable de la moitié des fonds engagés dans l'Entente. Pour s'acquitter de cette responsabilité, on y a développé un système de suivi des activités qui consiste en une analyse des données disponibilisées bimestriellement par les neuf administrations régionales du ministère de l'Énergie et des Ressources. Ces données colligées dans un document synthèse indiquent par sous-activité les réalisations cumulatives pour chaque unité de gestion. De plus, des visites dans les unités de gestion et des discussions avec les responsables régionaux du MERQ sont organisées afin de valider ce document synthèse. Ainsi, le SCF peut suivre l'évolution des différents programmes de façon à apprécier l'admissibilité et la qualité des travaux exécutés.

ii) COMMUNICATIONS

Cette année encore, la campagne de sensibilisation "L'Or vert/Green Gold", s'est poursuivie. On y a mis l'accent sur la problématique forestière de chaque province. Un message télévisé de 30 secondes a été réalisé pour diffusion au Québec, en français et en anglais. D'autres messages ont été réalisés et diffusés dans les autres provinces canadiennes.

La publicité télévisée a été appuyée par des annonces dans les revues québécoises ainsi que par une affiche produite sous le thème "La forêt, ça se cultive". Le journal "Forum forestier", de format tabloïde, a également été publié au cours de cette période.

Cette campagne avait été mise sur pied à la demande du Conseil canadien des ministres des forêts. Au Québec, les coûts ont été répartis également entre les deux gouvernements. Ils totalisaient 689 000 $ en 1987-1988.

Le programme d'activités régionales, débuté l'an passé, s'est poursuivi permettant la réalisation d'activités de communications financées conjointement par le MERQ et le SCF. Cette année, 519 300 $ ont été consacrés à ce programme.

iii) ÉVALUATION

Le Comité de gestion de l'Entente a accepté, le 4 décembre 1987, le cadre d'évaluation élaboré par le sous-comité technique (MERQ-SCF) créé à cette fin. Ce cadre identifie la méthodologie ainsi que les critères socio-économiques et financiers devant servir à mesurer les résultats obtenus en regard des objectifs visés.

L'évaluation finale se fera conjointement. Elle se limitera à une analyse des retombées socio-économiques et financières attribuables à l'Entente. On calculera d'abord l'impact sur la possibilité de coupe à court et long terme des travaux d'aménagement réalisés. Puis, on estimera le moment où ce volume de bois additionnel engendré par l'Entente sera exploité et transformé. Les retombées économiques seront alors calculées selon trois paramètres: les emplois créés, les salaires et gages avant impôt et les gains sociaux exprimés en dollars. À partir de l'impact, en termes de main d'oeuvre et de matière ligneuse transformée, on calculera les retombées fiscales et parafiscales pour les deux paliers de gouvernement responsables de l'Entente.

III - PROGRAMMATION 1988-1989

Lors de la dix-septième (17e) réunion du Comité de gestion tenue le 31 mai dernier, les deux parties ont convenu d'apporter un ajustement au taux de partage des dépenses encourues dans le cadre de l'Entente.

Ainsi, la participation financière pour l'exercice 1988-1989 sera de 60% pour le Québec (MERQ) et 40% pour le Canada (SCF) dans le cas des programmes relatifs à "l'Aménagement de la forêt publique" et à "l'Aménagement de la forêt privée". Pour les autres programmes à financement conjoint, le partage demeurera 50%-50%.

Pour la quatrième année d'opération de l'Entente, la majeure partie du budget sera encore consacrée au programme de la forêt publique. Les dépenses totales prévues sont de l'ordre de 51,2 millions de dollars, dont 60% (30,7 millions de dollars) seront absorbés par le Québec et 40% (20,5 millions de dollars) par le Canada.

À noter par ailleurs qu'aucun montant n'est prévu encore cette année pour les activités "production de semences" et "production de plants".

Le budget alloué pour l'activité "plantations" du programme de la forêt publique est de l'ordre de 39,3 millions de dollars et les objectifs de réalisation pour l'année 1988-1989 sont d'assurer une préparation de site sur 62 954 hectares et de mettre en terre 130,3 millions de plants.

D'autre part, les prévisions de dépenses pour l'activité "entretien des aires régénérées" sont de l'ordre de 9,7 millions de dollars pour le traitement de 23 614 hectares. Quant à l'activité "recherche appliquée", elle se verra attribuer un montant de 2,2 millions de dollars pour l'année 1988-1989, dont 407 000 $ pour le Centre de transferts technologiques de Maniwaki. La balance du montant servira au financement de 28 projets d'études différents qui doivent tous être approuvés par le Comité de gestion. Pour ce qui est des dépenses prévues pour le programme d'aménagement de la forêt privée, elles

sont de l'ordre de 27,9 millions de dollars en 1988-1989. L'activité "préparation de terrain" absorbera 12,8 millions de dollars pour la réalisation de 30 399 hectares. De ce total, une somme de 2,5 millions de dollars (6 076 hectares) sera consacrée aux propriétaires non-regroupés et un montant de 10,3 millions de dollars (24 263 hectares) sera affecté aux organismes de gestion en commun pour effectuer des travaux.

Quant à l'activité "mise en terre" (incluant l'entretien), une somme de 3,0 millions de dollars (1 550 hectares entretenus et 15,7 millions de plants mis en terre) sera allouée aux propriétaires forestiers non regroupés. D'autre part, un montant estimé à 12,1 millions de dollars est prévu pour l'ensemble des propriétaires regroupés pour effectuer des travaux d'entretien sur plus de 10 900 hectares et mettre en terre plus de 47,9 millions de plants.

Le programme d'infrastructures des pépinières financé directement par le MERQ s'est vu affecter un budget de 2,7 millions de dollars pour l'exercice financier 1988-1989. La part la plus importante de cette somme, soit 2,3 millions de dollars, sera allouée au développement d'un centre pilote en bouturage à la pépinière de Saint-Modeste dans la région du Bas Saint-Laurent/Gaspésie. Quant aux programmes d'aménagement des terres fédérales, le budget prévu est de l'ordre de 1,1 millions de dollars. Cette somme est répartie entre les quatorze réserves indiennes qui participent au programme.

Par ailleurs, des ressources financières de l'ordre de 1,5 millions de dollars sont prévues pour les activités du SCF relatives à la gestion et à l'évaluation. A cet égard, mentionnons qu'un comité technique procédera cette année à l'étude des impacts socio-économiques et financiers de l'Entente tel que prévu avec la conclusion de celle-ci.

Quant au programme national de communications, après les deux dernières années d'opération, il affiche une somme résiduelle de 208 000 $ qui n'a pas été affectée. Le Comité de gestion déterminera en temps opportun l'utilisation de ce montant.

ANNEXE A

SOMMAIRE DES REALISATIONS FORESTIERES ET DES DEPENSES PAR PROGRAMME ET PAR REGION ADMINISTRATIVE

(10 tableaux)

Tableau 4-a (87-88)

Région 01: Bas St-Laurent / Gaspésie

	Prévisions 1987-88	Réalisations	Dépenses réalisées (000$)
Forêts publiques:			
- plantations:			
. préparation de terrain	13 013 ha	14 456 ha	3 064,5
. plantation manuelle	27 558 mp	24 392 mp	3 776,8
Entretien des aires régénérées	1 390 ha	8 498 ha	3 254,6
Recherche appliquée	------	------	10,1
Forêts privées:			
- préparation de terrain			
. propriétaires non regroupés	0	0	0
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	5 760 ha	3 574 ha	1 393,0
- mise en terre			
. propriétaires non regroupés	0	0	0
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	4 399 ha	4 797	2 025,5
- entretien			
. non regroupés	0	0	0
. O.G.C.	2 926 ha	2 895 ha	1 060,5
Terres fédérales	-----	-----	0,0
Pépinières	n/a	n/a	1 553,0
		Total:	16 138,0

m p : mille plants
ha : hectares

Tableau 4-b (1987-88)

Région 02: Saguenay / Lac St-Jean

	Prévisions	Réalisations	Dépenses réalisées (000$)
Forêts publiques:			
- plantations:			
. préparation de terrain	13 266 ha	16 454 ha	2 275,8
. plantation manuelle	22 701 mp	21 973 mp	3 099,4
Entretien des aires régénérées	110 ha	410 ha	186,9
Recherche appliquée	------	------	42,1
Forêts privées:			
- préparation de terrain			
. propriétaires non regroupés	214 ha	746 ha	250,9
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	1 725 ha	2 768 ha	1 103,1
- mise en terre			
. propriétaires non regroupés	776 ha	555 ha	189,9
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	1 880 ha	1 760 ha	741,3
- Entretien			
. non regroupés	0	0	0
. O.G.C.	0	29 ha	10,8
Terres fédérales	696 ha	677,6 ha	143,5
Pépinières	n/a	n/a	20,1
		Total:	8 063,8

m p : mille plants
ha : hectares

Tableau 4-c (87-88)

Région 03: Québec

	Prévisions	Réalisations	Dépenses réalisées (000$)
Forêts publiques:			
- plantations:			
. préparation de terrain	8 506 ha	4 633 ha	2 021,5
. plantation manuelle	13 248 mp	12 599 mp	2 072,3
Entretien des aires régénérées	358 ha	1 964 ha	749,6
Recherche appliquée	-------	-------	1 141,3
Forêts privées:			
- préparation de terrain			
. propriétaires non regroupés	1 016 ha	1 998 ha	645,2
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	6 177 ha	4 386 ha	1 632,0
- mise en terre			
. propriétaires non regroupés	2 401 ha	1 916 ha	620,9
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	5 908 ha	4 205 ha	1 716,6
- entretien			
. non regroupés	0	62 ha	19,9
. O.G.C.	1 515 ha	3 570 ha	1 306,9
Terres fédérales	-------	------	0,0
Pépinières	n/a	n/a	9,1
		Total:	11 935,3

mp : mille plants
ha : hectares

Tableau 4-d (1987-88)

Région 04: Trois-Rivières

	Prévisions	Réalisations	Dépenses réalisées (000$)
Forêts publiques:			
- plantations:			
. préparation de terrain	11 820 ha	9 033 ha	3 647,2
. plantation manuelle	19 839 mp	19 511 mp	2 988,1
Entretien des aires régénérées	580 ha	319 ha	231,1
Recherche appliquée	-------	-------	0,0
Forêts privées:			
- préparation de terrain			
. propriétaires non regroupés	1 051 ha	672 ha	219,7
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	3 702 ha	2 701 ha	986,2
- mise en terre			
. propriétaires non regroupés	423 ha	455 ha	154,9
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	2 322 ha	1 903 ha	808,7
- entretien			
. non regroupés	0	0	0,0
. O.G.C.	0	702 ha	254,3
Terres fédérales	249 ha	204,5 ha	251,7
Pépinières	n/a	n/a	26,7
		Total:	9 568,6

m p : mille plants
ha : hectares

Tableau 4-e (1987-88)

Région 05: Estrie

	Prévisions	Réalisations	Dépenses réalisées (000$)
Forêts publiques:			
- plantations:			
. préparation de terrain	136 ha	209 ha	62,3
. plantation manuelle	310 mp	301 mp	90,2
Entretien des aires régénérées	0 ha	103 ha	72,5
Recherche appliquée	---	---	0
Forêts privées:			
- préparation de terrain			
. propriétaires non regroupés	618 ha	682 ha	213,5
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	2 368 ha	1 754 ha	667,1
- mise en terre			
. propriétaires non regroupés	1 383 ha	707 ha	238,6
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	1 227 ha	1 256 ha	534,4
- entretien			
. non regroupés	0	0	0
. O.G.C.	0	554 ha	191,1
Terres fédérales	---	---	0,0
Pépinières	n/a	n/a	1,4
		Total:	2 071,1

m p : mille plants
ha : hectares

Tableau 4-f (1987-88)

Région 06: Montréal

	Prévisions	Réalisations	Dépenses réalisées (000$)
Forêts publiques:			
- plantations:			
. préparation de terrain	4 975 ha	4 945,9 ha	1 627,9
. plantation manuelle	6 770 mp	6 187,1 mp	1 002,0
Entretien des aires régénérées	380 ha	964,5 ha	435,5
Recherche appliquée	---	-----	33,8
Forêts privées:			
- préparation de terrain			
. propriétaires non regroupés	1 162 ha	38 ha	12,1
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	1 105 ha	306 ha	117,5
- mise en terre			
. propriétaires non regroupés	300 ha	39 ha	12,8
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	571 ha	538 ha	218,4
- entretien			
. non regroupés	0	0	0
. O.G.C.	0	0	0
Terres fédérales	78,0 ha	63,2 ha	51,4
Pépinières	n/a	n/a	216,0
		Total:	3 727,4

m p : mille plants
ha : hectares

Tableau 4-g (1987-88)

Région 07: Outaouais

	Prévisions	Réalisations	Dépenses réalisées (000$)
Forêts publiques:			
- plantations:			
. préparation de terrain	5 445 ha	3 434 ha	755,3
. plantation manuelle	6 280 mp	4 074 mp	841,0
Entretien des aires régénérées	575 ha	1 172 ha	484,4
Recherche appliquée	---	---	545,3
Forêts privées:			
- préparation de terrain			
. propriétaires non regroupés	556 ha	275 ha	82,6
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	825 ha	252 ha	96,6
- mise en terre			
. propriétaires non regroupés	542 ha	361 ha	123,5
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	463 ha	232 ha	99.3
- entretien			
. non regroupés	0	0	0
. O.G.C.	0	0	0
Terres fédérales	122 ha	124,1 ha	93,8
Pépinières	n/a	n/a	0,0
		Total:	3 121,8

m p : mille plants
ha : hectares

Tableau 4-h (1987-88)

Région 08: Abitibi / Témiscamingue

	Prévisions	Réalisations	Dépenses réalisées (000$)
Forêts publiques:			
- plantations:			
. préparation de terrain	12 824 ha	9 711 ha	1 423,1
. plantation manuelle	27 880 mp	20 805 mp	3 137,8
Entretien des aires régénérées	610 ha	278 ha	101,2
Recherche appliquée	---	---	32,4
Forêts privées:			
- préparation de terrain			
. propriétaires non regroupés	958 ha	156 ha	46,3
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	2 000 ha	681 ha	267,7
- Mise en terre			
. propriétaires non regroupés	659 ha	276 ha	98,1
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	1 725 ha	1 747 ha	736,3
- entretien			
. non regroupés	0	0	0
. O.G.C.	0	189	69,1
Terres fédérales	550 ha	473,2 ha	135,4
Pépinières	n/a	n/a	62,2
		Total:	6 109,6

m p : mille plants
ha : hectares

Tableau 4-i (1987-88)

Région 09: Côte-Nord

	Prévisions	Réalisations	Dépenses réalisées (000$)
Forêts publiques:			
- plantations:			
. préparation de terrain	2 773 ha	2 392 ha	494,2
. plantation manuelle	3 500 mp	3 350 mp	525,8
Entretien des aires régénérées	0 ha	235 ha	67,0
Recherche appliquée	---	---	0
Forêts privées:			
- préparation de terrain			
. propriétaires non regroupés	70 ha	27 ha	8,5
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	329 ha	215 ha	81,1
- mise en terre			
. propriétaires non regroupés	118 ha	23 ha	8,7
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	187 ha	164 ha	68,9
- entretien			
. non regroupés	0	0	0,0
. O.G.C.	0	26 ha	9,5
Terres fédérales	102 ha	54,1 ha	48,9
Pépinières	n/a	n/a	0,0
		Total:	1 312,6

m p : mille plants
ha : hectares

Tableau 4-j (1987-88)

Région 10: Nouveau-Québec

	Prévisions	Réalisations	Dépenses réalisées (000$)
Forêts publiques:			
- plantations:			
. préparation de terrain	0	0	0
. plantation manuelle	0	0	0
Entretien des aires régénérées	0	0	0
Recherche appliquée	---	-----	0
Forêts privées:			
- préparation de terrain			
. propriétaires non regroupés	0	0	0
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	0	0	0
- mise en terre			
. propriétaires non regroupés	0	0	0
. propriétaires regroupés dans un O.G.C.	0	0	0
Terres fédérales	12 ha	12 ha	5,9
Pépinières	n/a	n/a	n/a
		Total:	5,9

m p : mille plants
ha : hectares

V- ANNEXE B

SOMMAIRE DES TRAVAUX DE RECHERCHE ADMISSIBLES

ANNEXE B

PROGRAMME: AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT PUBLIQUE

LISTE DES TRAVAUX DE RECHERCHE ADMISSIBLES 1987-1988

RECHERCHE APPLIQUÉE

No projet	Nature du projet	Dépenses
81108	Dynamique des formations conifériennes de la forêt de St-Félicien	20,0
82116	Obtention de variétés multiclonales	29,0
82118	Sélection de clones de peuplier pour leur résistance ou leur tolérance au chancre causé par Septoria Musiva	60,0
82122	Culture de tissus et transformation génétique chez le genre Betula	30,0
82215	Introduction florale pour la réalisation de croisements contrôlés et pour l'augmentation de production de semences	47,8
82221	Mise au point d'un système de production par boutage de semis obtenus de descendances sélectionnées et de clones rajeunis	94,6
82227	Inoculation ectomycorhizienne des plants forestiers à l'échelle industrielle	40,0
82228	Définition d'un substrat propice pour optimiser la mycorhization des conifères	30,0
82229	Étude morphophysiologique du développement de jeunes conifères cultivés en pépinières	111,5
82302	Étude de plantations effectuées au Québec	61,8

82309	Étude morphophysiologique du développement de jeunes conifères cultivés en pépinières	58,6
82314	Mise au point de culture intensive d'arbres sur de courtes rotations	103,0
82315	Évaluation du drainage forestier comme technique de préparation de terrain pour régénérer les pessières humides récemment exploitées par différentes méthodes	32,3
82321	Répression biologique (allélopathique) du framboisier (Rubusidaeus) sur les terres forestières exploitées	60,0
82346	Recherche et développement sur les modes de dégagement et d'entretien des plantations	37,3
82411	Étude de la structure, du dynamisme naturel et de la réaction des pinèdes de la rivière à l'Aigle à la suite de différentes interventions	63,2
82414	Essai d'aménagement inéquienne au moyen de coupes de diverses intensités dans des associations d'érables à sucre et de bouleau jaune	165,8
82418	Recherche en sylviculture et en mécanisation forestière dans le contexte de la forêt privée	45,0
82424	Évolution de la régénération naturelle et dynamique des peuplements résineux après perturbations	40,0
83202	Recherches sur le dépérissement et le statut nutritif de l'érablière au Québec	160,0
88002	Promotion des innovations	75,1
88205	Centre de transfert de technologie de Maniwaki (protection contre les incendies)	440,0
T O T A L		1 805,0